

VIDÉOPROTECTION

6 mois de mise en œuvre à Maisons-Alfort

Le programme de vidéoprotection est entièrement opérationnel depuis le printemps dernier avec l'ouverture du Centre de Supervision Urbain. Un dispositif qui permet une meilleure coordination des forces de police et une plus grande réactivité dans les interventions.

Le fonctionnement du CSU

4 opérateurs
et **1** responsable

94 caméras de vidéoprotection réparties sur la voie publique et dans les équipements municipaux



10 écrans de supervision

24 h/24 et 7 j/7 :
enregistrement continu dans l'ensemble des quartiers

Principales interventions

- Comportements suspects
- Dégradations de biens publics
- Baignade sauvage
- Surveillance de manifestations et d'événements

- Détection d'anomalies techniques et de dangers sur la voie publique (absence d'éclairage, risques de chutes, feux tricolores défaillants, chaussée dégradée...)
- Vols, agressions



La sécurité à Maisons-Alfort

1,57 million d'euros pour la sécurité en 2025

17 agents de police municipale

Une surveillance réactive

- Détection des anomalies
- Alerte immédiate aux polices municipale et nationale
- Coordination en temps réel

En chiffres

437

constatations réalisées



154

interventions déclenchées

grâce à la vidéoprotection

91

réquisitions judiciaires traitées, permettant une contribution active aux enquêtes en cours.

Coopération renforcée avec les forces de l'ordre (polices nationale et municipale)



POLICE MUNICIPALE

2, rue Pasteur
01 43 96 77 39
Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h-17h
Vendredi : 8h-12h / 13h-16h